

COMMUNE DE HOHATZENHEIM

Séance du 8 février 2013

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 10

Date de convocation : 4 février 2013

Présents : Criqui Jean-Marie (Maire), Moebs Jean-Paul (1^{er} adjoint), Adam Jean-Marie, Diss Richard, HANTSCH Myriam, Jost Jean-Louis, Kientz Patrick, Muller Maurice, Risch Francis, Schneider Laurent, Simon Delphine

Pouvoir : /

Absents excusés : RISCH Francis

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2012 qui est adopté par le conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Delphine SIMON

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance précédente et désignation d'un secrétaire de séance
2. Projet de création d'un SIVU pour la construction d'une école intercommunale

Délibération n° DCM-001-2013

5 – Institutions et vie politique

5.7 – Intercommunalité

Projet de création d'un SIVU pour la construction d'une école intercommunale

Le Maire relate les objectifs de la Communauté de Communes en matière d'équipements scolaires et sa politique de couvrir son territoire de services périscolaires. Des regroupements ont été réalisés ou sont en concertation pour construire des écoles intercommunales. Afin de poursuivre cette restructuration et améliorer la scolarisation de nos enfants, une réunion a eu lieu le 21 janvier 2013 à Wingersheim avec les élus de Duntzenheim, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim pour engager les démarches administratives permettant d'atteindre ces objectifs.

Le Maire a ainsi présenté au Conseil Municipal un document retraçant :

- le schéma prévisionnel d'une organisation territoriale
- un plan de situation sur l'implantation préconisée du groupe scolaire intercommunal
- une esquisse sommaire d'un plan de masse
- le bilan financier du tout récent groupe scolaire intercommunal du « SIVU des 10 Villages » à Wickersheim
- l'état des effectifs scolaires
- un projet de répartition des investissements
- un plan de financement
- un projet de statuts pour la création du SIVU

Les élus sont ainsi amenés à se prononcer sur un accord de principe avant de délibérer à la prochaine séance en connaissance du nom retenu pour le Syndicat.

Les élus, après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations :

- **DONNENT leur accord de principe** à la création d'un Syndicat à Vocation Unique pour la construction d'une école intercommunale par les communes membres et d'un périscolaire par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sur son territoire.
- **DÉCIDENT** d'approuver de manière définitive lors de la prochaine séance le nom du Syndicat, le contenu de ses statuts et la désignation de délégués.

Adopté à l'unanimité

COMMUNE DE HOHATZENHEIM

Séance du 8 février 2013

CRIQUI Jean-Marie

MOEBS Jean-Paul

ADAM Jean-Marie

DISS Richard

HANTSCH Myriam

JOST Jean-Louis

KIENTZ Patrick

MULLER Maurice

RISCH Francis

SCHNEIDER Laurent

SIMON Delphine